

Rapport de la commission des finances - préavis 58/2024

Crédit d'étude pour la création d'un jardin-forêt pédagogique sur la parcelle 248

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission des finances (ci-après la COFIN), constituée par son Président M. Simon Schülé et par ses membres Mmes Filomène Garcia, et Nadia Pisani Ben Nsir et Ariane Morand (M. Philippe Noël excusé), s'est réunie une première fois le 6 août 2024 pour préparer ses questions puis le 19 août 2024 en présence de Mme la Syndique Claudia Perrin, de MM. les Municipaux Denis Favre, Blaise Jaunin et Patrick Oppliger, ainsi que de M. Cédric Botré, Chef du service des Travaux (Mme Jennifer Dagon excusée), afin d'examiner le préavis cité en titre. Nous remercions la Municipalité pour les explications et documents fournis ainsi que les réponses à nos questions

La COFIN s'est également réunie le 28 août 2024 afin de statuer et rédiger son rapport.

Objet du préavis

Le préavis demande un crédit de CHF 25'400.00, afin d'étudier la faisabilité d'un projet dit « jardin-forêt » au lieu-dit « Dessous la Vaux » sur la parcelle 248, c'est-à-dire autour du bassin de rétention et dans le vallon attenant.

Préambule

Le service des espaces verts a répondu positivement à la demande de contact de l'association Jardin-Forêt Suisse qui est à la recherche depuis 2022 de terrains pour la mise en œuvre de projets-pilotes de jardins-forêts.

Ce projet dans son ensemble va dans le sens de la démarche du PECC (Plan Energie Climat Communal) entreprise dès septembre 2023.

Lors de notre séance du 19 août, la Municipalité a remis aux membres de la COFIN un document nommé « Proposition d'aménagement et plan d'intention » présentant des exemples de ce qui pourrait être réalisé, avec une présentation plus explicite de l'emplacement prévu pour ces aménagements. La COFIN considère que le document annexé donne une idée beaucoup plus claire de ce que pourrait donner cette réalisation, en comparaison avec les annexés du préavis.

Les objectifs possibles qui nous ont été présentés sont entre autres :

1. Créer un itinéraire accessible à tous autour du bassin de rétention et en descendant le vallon pour que l'ensemble de la population puisse se promener dans cette zone.
2. Mettre en place des éléments didactiques à l'intention des enfants, par exemple :
 - un canapé forestier ;
 - des panneaux explicatifs ;
 - des hôtels à insectes.
3. Planter des plantes productives : fruits, légumes pérennes, noix, feuillage, sève.

Aspects financiers

La répartition des coûts du préavis présentée en page 2 est claire, mais la COFIN a demandé des précisions sur le point « étude des subventions », qui lui semblait représenter un montant important pour une tâche commune à tous les projets du même type. Il lui a été répondu que certaines subventions étaient directement liées à la topologie du lieu, à sa géologie ou à d'autres critères spécifiques à son emplacement, et que cela demandait un travail unique pour chaque projet.

Coûts estimatifs du projet et coûts d'entretien futurs

La COFIN a demandé un ordre de grandeur des coûts de réalisation d'un tel projet si la faisabilité en était démontrée par cette étude. Il a été répondu qu'une fourchette crédible se trouvait entre

Rapport de la commission des finances - préavis 58/2024

Crédit d'étude pour la création d'un jardin-forêt pédagogique sur la parcelle 248

CHF 400'000.- et CHF 500'000.-, mais cela sans garantie, c'est bien l'étude et les appels d'offre qui permettront d'avoir une estimation réaliste.

L'entretien du site sera effectué par le service de la voirie. L'importance du travail et des charges sont pour l'instant difficiles à évaluer.

Amortissement

Depuis le 1^{er} janvier 2024 les durées d'amortissement des investissements sont fixées par la loi en occurrence les crédits d'études sont amortis sur 10 ans dès l'aboutissement de l'étude financée par le crédit soit un montant annuel estimé de CHF 2'540.00.

Financement

Cette dépense n'est pas dans les projets futurs, crédit à voter du budget 2024. Elle n'entraîne pas de nouvelles charges d'exploitations à l'exception des amortissements obligatoires. La Municipalité propose financement de cette étude par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin sur les lignes de crédits disponibles, dans la limite du plafond d'endettement.

Conclusions

Compte tenu des éléments ci-dessus, une majorité de la COFIN approuve le présent préavis et vous invite, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, à prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le préavis municipal n° 58/2024 adopté en séance de Municipalité du 15 juillet 2024 ;
- ouï le rapport des commissions consultées ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- d'accepter le préavis 58/2024 tel que présenté ;
- d'accorder un crédit de CHF 25'400.00 TTC pour la réalisation d'une étude en vue de l'aménagement d'un Jardin-Forêt sur la parcelle 248 ;
- d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou au besoin sur les lignes de crédit disponibles, dans les limites du plafond d'endettement.

Romanel-sur-Lausanne, le 28 août 2024

La rapporteuse



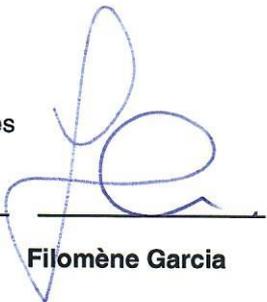
Ariane Morand

Les autres membres



Simon Schülé

Président



Filomène Garcia



Philippe Noël (excusé)

Annexe : Proposition d'aménagement et plan d'intention



PRODUCTIF PÉDAGOGIQUE ESTHÉTIQUE EXPÉRIMENTAL MÉDICINAL ARTISTIQUE

COMMUNE DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

Chemin de la Source
1032 Romanel-sur-Lausanne

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENTS PLAN D'INTENTIONS

Projet : Gilles Metzener Dessin : Justine Peguiron 29/11/2022

Echelle 1 : 500^e

Association Jardin-Forêt Suisse

PONT EN BOIS



BANC



MURGIERS ET SABLONS



PANNEAU EXPLICATIF



MURET EN POUTRE. h max 50cm



TAS DE BOIS



HOTELS A INSECTES



COMMUNE DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

Chemin du Village 24
1032 Romanel-sur-Lausanne

Association Jardin-Forêt Suisse

PRODUCTIF PÉDAGOGIQUE ESTHÉTIQUE EXPÉRIMENTAL MÉDICINAL ARTISTIQUE

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENTS PLAN D'INTENTIONS

Projet : Gilles Metzener Dessin : Kevin Lopes 11/05/2022

Echelle 1 : 1000^e

